

Vivre à Viriat

Magazine municipal de la commune de Viriat

n° 112
octobre 2021



DOSSIER

Grand projet

Nouvelle mairie : construisons l'avenir

p.5

Éducation

En route pour une
nouvelle année !

p. 4

Travaux

Vers la reconstitution
urbaine de
l'hypercentre

p. 8

Culture et animation

490m² dédiés à la
culture

p. 10

Viriat
Vivre ensemble



Créateurs de rencontres

Du 27 mai au 29 juin, le CCAS a proposé des rencontres aux personnes de 75 ans et plus chaque jeudi. Sur la période, 10 rendez-vous conviviaux appelés les « Jeudis itinérants » ont permis à 166 personnes de se retrouver et d'échanger.



Élections

Alexis Morand, 2^{ème} adjoint au maire est élu en juin 2021 conseiller départemental, en tandem avec Hélène Bertrand-Maréchal, permettant une représentation de la commune au sein du Conseil départemental. Une belle mobilisation des viriatés qui se sont exprimés à 74% pour le binôme.

« C'est un mandat que j'exercerai avec disponibilité et au service des habitants ».



Inauguration

Coup de ruban le 3 septembre 2021 à Viriat de la résidence d'accueil Joseph Wresinski près du CPA, structure de logements accompagnés pour personnes souffrant de troubles psychiques. Une première dans le département !

Nouvelle formule

Petit coup de jeune pour le magazine municipal conçu et rédigé désormais en interne suite à la création d'un poste de chargé(e) de communication. De nouveaux outils au service de la transmission de l'information sont à venir, restez à l'écoute !



Rentrée des associations

Le 4 septembre s'est déroulé le Forum des Associations. 33 stands ont pu accueillir 400 visiteurs pour cette édition qui donne le top départ d'une nouvelle saison associative. Un chiffre satisfaisant pour une période de rentrée et les conditions sanitaires.

Le mot du Maire



Je ne résiste pas au plaisir de partager un article paru en Février 2021 dans la revue « La Gazette des Communes » rédigé par Fabrice Raffin, maître de conférences à l'Université de Picardie, qui a été choisi en son temps pour assister la commune dans la formalisation du développement de sa politique culturelle. Cette mission s'est déroulée sur le précédent mandat et ses conclusions adoptées par le conseil municipal rejoignent les idées développées dans cet article intitulé « Plaidoyer pour une nouvelle époque de l'action culturelle publique ». Je cite Fabrice Raffin :

« D'abord, affirmons ce constat : tous les milieux sociaux sont porteurs d'une créativité étonnante, profonde et foisonnante. Toutes les populations, quels que soient les lieux où elles vivent, inventent des formes culturelles, sont capables de les mettre en partage et constituent les véritables ressources de nos territoires. Pour le dire autrement, il n'existe pas de populations qui ne produisent elles-mêmes leurs propres formes esthétiques, qu'elles soient musicales, plastiques, visuelles, écrites, numériques. Et la culture doit toujours, dès lors, se conjuguer au pluriel. Au regard des cinquante années de politiques culturelles qui ont démontré leur incapacité à l'ouverture et au dialogue, cette nouvelle époque part au contraire des pratiques réelles et des intérêts esthétiques divers portés par des populations inventant sans cesse. Elle sera à même de faciliter l'expression, l'expérience participative. Pour ce faire, elle portera l'idée que la culture se conjugue avant tout avec le plaisir, l'émotion et l'esprit collectif, et le plus souvent possible, l'évènement et la fête. La nouvelle époque des cultures sera donc une politique de la reconnaissance, de l'accompagnement et de la bienveillance à l'égard des capacités et des intérêts de toutes les composantes de la population. Dans chaque lieu, dans chaque projet, elle inventera son propre modèle économique, répondant aux besoins de la communauté, participant à son développement. Soutenant la création artistique, elle ne sera pas cantonnée à l'art et s'ouvrira au dialogue avec tous les domaines de la vie humaine. Aussi, plus que d'offrir l'accès à des objets artistiques reconnus comme tels par une minorité d'experts, elle construira les conditions du dialogue entre les esthétiques et les intérêts des populations. Actrices et enjeu des dynamiques territoriales, les cultures de cette nouvelle époque ne seront plus une activité recroquevillée sur l'art. Elles retisseront le lien, perdu depuis Malraux, avec la vie... ».

Je partage pleinement cette analyse. Modestement, à notre niveau communal, c'est bien sur cette ligne directrice que nous souhaitons consolider les bases de notre future politique culturelle.



Bernard Perret
Maire de Viriat

Accueil collectif de mineurs

Le bel été

Le Centre de loisirs et le VIP Ados ont cet été accueilli plusieurs centaines d'enfants pour de nombreuses activités adaptées aux besoins comme aux règles sanitaires en vigueur.

Grande première pour les 3-11 ans

Premières grandes vacances, pour l'accueil de loisirs des 3-11 ans en gestion directe par la municipalité cette année et un bilan positif malgré des modalités d'accueil adaptées au contexte sanitaire. Ce sont deux cent cinquante familles (un ou plusieurs enfants par famille) qui ont bénéficié du

service sur la période d'été. Avec une moyenne de 64 enfants accueillis par jour en juillet et 46 en août, l'équipe d'animateurs a mis sur des activités locales et le plus souvent, en extérieur : centres équestres, lieux de baignade ou encore sites d'accrobranche !

Les 11-17 ans à 100 à l'heure

Ouvert du 7 juillet au 30 juillet, ce sont au total 16 jours d'activités aussi diverses que variées auxquelles se sont inscrits plus de cent enfants. Demi-journée, journée, soirée et même camp de 2 jours, il y en a pour tous les goûts au VIP Ados. Au programme notamment : soirées jeux ou cinéma, ski nautique ou encore randonnée et concours de pétanque ont fait passer l'été de vos ados à toute vitesse.

Prochains rendez-vous aux vacances de la Toussaint et de Noël. **Renseignements** : Service actions éducatives et affaires scolaires : 04 74 25 30 88



Sport

Retour victorieux

Le 6 août 2021 Viriat accueillait sa championne Chloé Jacquet, médaillée d'argent de rugby à 7 aux Jeux Olympiques de Tokyo !

C'est au stade Pierre Fromont, son terrain d'enfance, que le Rugby Club présidé par Christophe Thévenard et les élus de la commune ont fêté le retour de la jeune viriatie entourée par ses proches. Une célébration surprise et pleine d'émotion dès le lendemain de son retour du Japon pour la médaillée d'argent de rugby à 7.

de Tokyo en 2021, seulement âgée de 19 ans. Loin d'être la première viriatie à jouer au niveau professionnel, le Rugby Club espère que s'ensuivront encore

de nombreuses et belles carrières, notamment parmi ses joueuses représentant 15% des membres 6-14 ans. Mesdames, à vos ballons ovales !



Chloé Jacquet entourée par une partie du Conseil Municipal. De gauche à droite sur la photo : Alexis Morand, Myriam Brunet, Bernard Perret, Patrick Lauprêtre, Chloé Jacquet, Philippe Veuillet, Emmanuelle Merle, Jean-Luc Chevillard, Paola Bonhoure, Rodolphe Jacquemet, Isabelle Marion, Annick Lacombe, Sandra Merle, Serge Chanel, Catherine Perdrix.

Zoom sur...

Chloé Jacquet

Chloé est née à Viriat en 2002. À l'âge de 5 ans elle découvre le rugby et intègre le LOU en 2017 à seulement 15 ans. En 2019, la jeune femme rejoint l'équipe de France des moins de 18 ans avant de bénéficier d'un contrat professionnel auprès de la Fédération Française de Rugby (FFR) et de remporter la médaille d'argent aux JO

En route pour une nouvelle année !

Chiffres clés :

3 écoles du 1^{er} degré dans la commune (2 publiques et 1 privée).

9 classes maternelles (6 dans le public, 3 dans le privé).

16 classes élémentaires (11 dans le public, 5 dans le privé).

+ 1 dispositif ULIS (unité localisée d'inclusion scolaire)

683 élèves du 1^{er} degré au total sur la commune.

550 repas servis en moyenne 4 jours par semaine, sans compter l'accueil périscolaire du mercredi et des vacances scolaires.

44 agents municipaux au service de l'éducation de vos enfants : temps périscolaire, restauration, entretien des bâtiments, ATSEM...



en voir + sur viriat.fr*

*rubrique vie quotidienne / enfance, jeunesse, éducation



Bienvenue

Première rentrée à Viriat

Cette rentrée n'a pas seulement accueilli de nouveaux élèves, mais aussi de nouveaux enseignants et directrices d'établissements. Bienvenue donc à mesdames Mélanie Dahoui et Stéphanie De March, respectivement à la direction de l'école maternelle publique, et de l'école privée Saint-Joseph.

Leurs portraits sont à découvrir sur viriat.fr



Nouvelle mairie : construisons l'avenir



Une nouvelle mairie, située à l'emplacement actuel de la mairie annexe au 332 rue Prosper Convert, vous accueillera avant 2026.

Depuis plus de 20 ans, la commune accompagne l'augmentation de sa population et l'évolution de ses besoins en construisant ou en rénovant ses équipements : espace famille, espace nature, maison médicale, agrandissement du restaurant scolaire, rénovation de la salle des fêtes, création d'une micro-crèche...

Avec la construction d'une nouvelle mairie il s'agit d'une part de poursuivre la rénovation urbaine du centre village et d'autre part d'améliorer les conditions de travail des agents et par extension, la qualité des services rendus à la population notamment en perfectionnant l'accueil et l'accessibilité et en optimisant la circulation de l'information.

L'avant/après en chiffres

4 sites : la Mairie, la Mairie annexe, la Police Municipale, et le Jugnon deviennent **1 seul** et même site, la nouvelle Mairie !

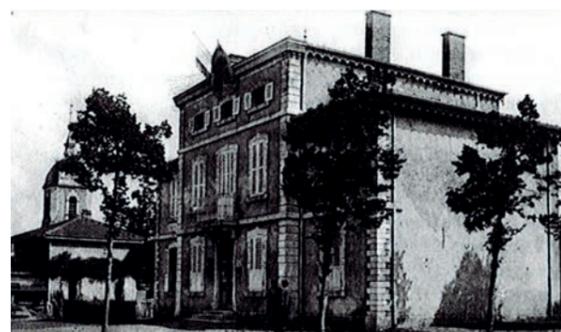
La surface d'accueil du public (banque postale, État civil...) passe de **80m²** divisés sur les différents locaux actuels, à **160m²**.

Les services administratifs, et les espaces de réunions et de travail des élus conservent les mêmes proportions, soit **390m²**, mais ils seront mieux pensés et adaptés aux besoins !

Coup d'œil dans le retro

Déjà en 2010, après avoir constaté l'impossibilité d'agrandir les locaux de la Mairie historique pour un coût raisonnable, une rénovation de l'ancien bureau de poste avait été entrepris délocalisant alors le service population (carte d'identité, passeport, état civil...).

Mais avec l'accroissement de la population et des fonctions répondant à ses besoins, ce fonctionnement éclaté sur plusieurs sites (Mairie historique, Mairie annexe, place de l'Élise, Jugnon) ne permet plus aujourd'hui de répondre aux besoins.



Début du 20^{ème} siècle.
Photo : archives association Prosper Convert

Plusieurs scénarii

Au fur et à mesure des mutations foncières, la commune est devenue propriétaire d'un ensemble immobilier sur la place de l'église, au cœur du village. Situé autour de la Mairie annexe cet emplacement stratégique permettra de réunir les services municipaux en un seul et même lieu central et accessible, mais dont la création nécessitera la démolition de bâtiments existants. Quatre scénarii ont été proposés en ce qui concerne l'aménagement de l'espace et la répartition des surfaces aux différents services: Direction Générale (accueil, comptabilité...), Population (CCAS, État civil, agence postale...), Direction des services techniques, Police Municipale, Salle du Conseil Municipal et bureau du maire et des adjoints.

Celui finalement retenu prévoit un bâtiment sur 3 niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, premier étage) dont l'ensemble des entités seront desservies par un patio. Accessible, accueillant et plus fonctionnel, le bâtiment aura aussi l'avantage d'être à énergie passive.

Relocalisation temporaire des services

Actuellement, le projet est dans la phase d'analyse d'offre des architectes candidats. Pour une ouverture avant

2026, les travaux devraient débuter en 2023. Mais afin de permettre ces derniers, il sera nécessaire de relocaliser certaines activités existantes. Les services installés actuellement à la mairie annexe (cartes d'identité/passeports, agence postale et état civil) ainsi que la Police municipale

seront localisés au Jugnon. Les deux commerces impactés: le fleuriste et le studio de photo, seront respectivement installés à la place de l'actuelle bibliothèque et salle multimédia ayant elles-mêmes préalablement déménagées dans les locaux de la nouvelle médiathèque. Enfin, les archives municipales et l'association Prosper Convert pourront occuper des espaces municipaux voisins.



Mairie historique, quel avenir ?

Avec la construction de ce nouveau site, la mairie historique se verra vidée de son activité actuelle, mais il n'est pas question de la désertier pour autant ni même de débiter les travaux avant d'avoir défini l'utilisation des locaux laissés vacants.

Les associations étant déjà pourvues de locaux, pérennes ou ponctuels, il est envisagé de transformer le rez-de-chaussée en salle des mariages et de réceptions auxquels l'architecture authentique du bâtiment apportera une dimension solennelle.

En ce qui concerne l'étage certaines propositions ont déjà émergé, comme par exemple une salle d'exposition, ou encore un espace de co-working. Autrement dit, un service ouvert en lien direct avec la population et ses besoins nouveaux.

Mais comme toutes les idées sont bonnes à prendre, la municipalité vous invite à lui souffler les vôtres... Dans les prochaines semaines, vous serez invités à lancer vos propositions. Restez à l'écoute pour participer à cette consultation citoyenne, et ensemble, construisons l'avenir !



Travaux

Élus à l'écoute des riverains

Pour les projets d'aménagement du territoire, des permanences sont assurées par les élus et services afin d'échanger avec les riverains.

Ces dernières semaines, ce sont deux rendez-vous qui se sont tenus. Le premier le 2 juillet afin de sécuriser la route de Paris, et le second le 18 septembre au sujet des travaux à prévoir afin d'améliorer la sûreté des circulations multimodales sur la RD Marboz - La Perrinche.

Route de Paris

Le projet prévoit la construction d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD 975 avec la RD29A, la mise en conformité de l'arrêt de bus scolaire «Vernettes», ainsi que la modification des carrefours des voies communales (Murailles/Crépignat, Aigrefeuille/Téfy et Verdaz) avec la route de Paris afin de sécuriser les déplacements.

Route de Marboz - La Perrinche

L'aménagement du secteur, pour lequel la commune de Viriat travaille conjointement avec Grand Bourg Agglomération (GBA) et le Département de l'Ain et avec le support

Route de Paris direction Attignat

du bureau d'étude Aintégra, projette une sécurisation de l'aménagement multimodal du tronçon reliant les giratoires Perrinche et CPA. Les bandes cyclables seront alors remplacées par une piste bidirectionnelle côté Ouest et les trottoirs côté Est seront prolongés. C'est également une réduction de la vitesse à 50km/h, la sécurisation des passages piétons et la réalisation de plateaux ralentisseurs qui sont concernés. Enfin, les financements apportés par les partenaires permettraient de remettre en état la chaussée (Département) et rendre conforme les arrêts de bus (GBA).

Renseignements : Patrice Janody, 8^{ème} adjoint au Maire, Voirie et réseaux.



Préserver la sécurité et la tranquillité

Construire un partenariat efficace avec les acteurs de la première couronne sur les questions de sécurité, c'est possible. Coup d'œil sur le CISPD :

Déjà expérimenté de 2016 à 2020, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention (CISPD) est reconduit jusqu'en 2024. Créé suite à un état des lieux des problématiques communes sur le territoire de la première couronne (Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg et Viriat) son objectif est d'établir une stratégie locale de sécurité et de prévention notamment en proposant des fiches actions et dont le rapport a été établi en juillet 2021.

relevées. Plusieurs objectifs opérationnels émergent en effet pour ces années à venir, dont la préservation de la tranquillité publique et l'accompagnement des auteurs de troubles de plus en plus jeunes grâce au trio d'actions : veiller, prévenir, anticiper. Pour cela, la commission souhaite ajuster la méthode et mobiliser les familles et le tissu associatif en lien avec la jeunesse en plus des services municipaux, car préserver la sécurité et la tranquillité, c'est l'affaire de tous.

Initiative adaptée

La création de cette commission n'est pas due à une augmentation de la délinquance, mais à la volonté de mettre en place des procédures cohérentes avec les problématiques



Vite lu⁺

Numérique

Raccordement à la fibre de la commune prévu pour l'été 2022.

Aire de jeux

L'aménagement ludique du pré des Carronniers sera prochainement disponible pour le plus grand plaisir des plus jeunes viriatils !

Tanvol

Les travaux de réfection et de sécurisation de la route de Tanvol se sont terminés au début de l'été.

Rue des Genetes

Réfection du tapis d'enrobé de la rue des Genetes cet automne en prévision de la réalisation d'une CVCB (chaussée à voie centrale banalisée) en 2022.



Vers la recomposition urbaine de l'hyper-centre

Suite à la récente acquisition d'un tènement immobilier de 1845m² à l'arrière de la route des Greffets et de la rue Prosper Convert, la municipalité étudie un plan de recomposition urbaine de l'hyper-centre. Premiers pas d'un projet au long cours.

Après la construction de l'Ilot Cœur, d'Interface et du projet de la nouvelle Mairie en fonctionnement avant 2026, la commune projette le réaménagement du tènement Roux situé en hyper-centre. Un travail mené de concert avec les propriétaires de plusieurs tènements privés alentours et d'un AMO (Assistant à la Maitrise d'Œuvre) afin de connaître les aménagements possibles en terme de voirie, de logements, de commerces et d'espaces publics.

Mobilité et circulations

La volonté est notamment de pouvoir ouvrir plus largement le carrefour de la route des Greffets et de la rue Prosper Convert afin de fluidifier le trafic grâce à un double-sens de circulation, mais

également d'améliorer la circulation des modes doux en prolongeant la piste cyclable jusqu'au carrefour. Un réaménagement du carrefour permettrait également de renforcer le maillage des cheminements piétons du centre et de revoir l'offre de stationnements en constante évolution.

Habitat et vie locale

Autres avantages et non des moindres: disposer en lieu et place de logements d'habitation adaptés aux besoins dans le respect de l'identité du territoire et redonner une cohérence urbaine qualitative au centre village. De plus, les biens fonciers créés par cette opération permettraient de nouveaux développements économiques renforçant et pérennisant l'attractivité commerciale de proximité. La mise en valeur de l'espace public enfin, grâce à une aération du bâti et un dégagement de la vue sur le paysage Bressan, permettrait de poursuivre le travail des précédents aménagements urbains qui font de l'hyper-centre de Viriat, ce lieu où il fait bon vivre.

Vers quelle échéance ?

Accompagnée d'un AMO, le cabinet d'étude Toposcope, la commune souhaite aujourd'hui disposer d'une stratégie d'aménagements cohérents notamment au regard de l'environnement urbain existant. Un projet naissant donc, dont plusieurs étapes restent à accomplir avant une phase opérationnelle à venir d'ici quelques années. L'objectif aujourd'hui: un permis de construire d'ici 2026.



« Ce projet est né d'une opportunité de rachat de propriété qui permettra de maîtriser l'urbanisme de l'hyper-centre de notre commune et de fédérer un projet partenarial avec les autres propriétaires concernés. »

Jean-Luc Chevillard

6^{ème} adjoint

Bâtiments municipaux, urbanisme et droit des sols.



Du neuf dans les effectifs

Tour d'horizon des agents arrivés à votre service depuis le début de l'année suite à des mouvements de postes, mutations et créations.

Tous n'ayant pas été cités dans les précédents numéros, nous rattrapons le retard ! Depuis le début de l'année 2021 sont donc arrivés au sein de votre mairie, par mutations ou en CDD, ou ont été nommés suite à des CDD :

Michaël Baptista (bâtiments), Lucas Bereiziat (CDD, espaces verts), Guillaume Caron (espaces verts), Maria-José Dubois (assistante maternelle à la crèche familiale), Karim Ezzouhdi (espaces verts), Louise Foray (apprentie restaurant scolaire), Mickaël Gerbet (espaces verts), Colline Gilbert (CDD animation centre de loisirs), Alice Joubert (restaurant scolaire), Michel Lecapitaine (CDD animation centre de loisirs), Jennifer Kechouri (CDD aide auxiliaire puéricultrice), Marjorie Martinez (service bâtiment et pause méridienne), Julie Payet (restaurant scolaire), Charline Poncety (multi-accueil), Eloïse Richonnier (micro crèche), Fanny Rinck-Goyet (multi-accueil), Cacilie Staumont (CDD animation centre de loisirs), Christelle Subtil (restaurant scolaire), Régine Tanton (bâtiments), Carole Uguen (ressources humaines et finances), Sophie Vulliez (accueil), Loris Vessayre (CDD enfance jeunesse).

En cette fin d'année 2021 et avec la reprise des activités périscolaires en régie directe (cf Vivre à Viriat n° 110), la mairie de Viriat compte environ 120 agents à votre service !

Direction de l'action culturelle et éducative

Forte d'une carrière dédiée à la culture et notamment aux métiers du livre, **Béatrice Pagnot** dirige depuis le 1^{er} juin 2021 le service Action Culturelle et Éducative. Elle a fait de son «rêve de gosse» une réalité qu'elle nourrit depuis son premier poste dans une bibliothèque associative de quartier en Haute-Saône, jusqu'à intégrer la Direction de la Lecture Publique de l'Ain quelques années plus tard.

Elle coordonne désormais toute la dynamique culturelle de la commune de Viriat. Accompagnée d'une équipe de 4 employés municipaux et d'une dizaine de bénévoles, elle vous accueille d'ores et déjà à la bibliothèque et d'ici quelques mois, dans le nouvel équipement culturel en construction au cœur de la commune !



Béatrice Pagnot devant le chantier du bâtiment L'Interface qui accueillera la médiathèque.

Communication

Accompagnant les projets de nouveaux services à la population et notamment la création d'une direction de l'action culturelle et éducative, la commune a ouvert un poste de chargé(e) de communication occupé depuis la rentrée par **Justine Reculard**. Mise à jour des outils existants et création de nouveaux permettront de dynamiser l'information. On vous en dit plus bientôt !

Service Population

Florence Josserand, jusqu'à lors agent d'accueil de l'agence postale et officier d'État Civil, a pris la responsabilité du Service Population le 1^{er} juillet après le départ de **Véronique Camillieri**.

Dans le même service, **Annie Verne**, officier d'État Civil depuis 1989 fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} novembre.

Assistante de direction

Après 37 ans de service, **Jocelyne Merle** a fait valoir ses droits à la retraite. Recrutée à l'État Civil en vue de l'ouverture de la maternité, elle prend ensuite en 2002 le poste d'Assistante de direction du Maire et de la Direction Générale des Services.

Depuis juin 2021, c'est désormais **Catherine Journet** qui occupe ce poste clé, bienvenue !



Bernard Perret et Jocelyne Merle pour son pot de départ le 30 juin.

490m² dédiés à la culture

À la rentrée 2022, ouvrira la nouvelle médiathèque municipale en centre village, au rez-de-chaussée du bâtiment l'Interface.

Depuis 2016, la municipalité mûrit une réflexion sur la relocalisation de la bibliothèque multimédia dont les locaux actuels soulèvent des difficultés tant fonctionnelles que d'accessibilités avec un service scindé entre deux bâtiments: le premier pour l'espace bibliothèque et le second dédié au numérique.

Un nouvel espace

C'est finalement le 10 octobre 2020 qu'a eu lieu la pose de la première pierre du bâtiment l'Interface situé en centre village. Composé de 19 logements, d'une pharmacie, d'un salon d'esthétique, il accueillera sur les 490m² du rez-de-chaussée une nouvelle médiathèque dont l'ouverture au public est présagée pour l'automne 2022.

Un projet coordonné

Ce nouvel équipement culturel deviendra alors le pivot de la politique culturelle dynamique souhaitée pour le mandat 2020-2026, et pour mettre en œuvre ce projet d'envergure la commune a créé un poste de Direction de l'Action Culturelle et Éducative. Au-delà de piloter l'ouverture de la bibliothèque multimédia, son rôle est de définir la politique culturelle en lien avec les élus, la coordonner, et programmer la saison culturelle qui en découle, notamment en articulant

les initiatives de la commune et des associations du territoire. De beaux projets en perspectives !



« L'équipe municipale a à cœur de mettre la culture au centre du mandat. »

Annick Lacombe
3^{ème} adjointe

Actions éducatives, culturelles et intergénérationnelles, animation.



Vue du chantier depuis le parking des écoles.

Vite lu⁺

Nouveaux habitants

Accueillis traditionnellement par Monsieur le Maire début septembre pour le Forum des Associations, les nouveaux viriatifs le seront cette année le 6 novembre. Réservez-leur le meilleur accueil !

Repas du CCAS

Inscrivez-vous avant le 10 novembre pour participer au repas du CCAS le 19 décembre.

servicepopulation@viriat.fr

Vœux du Maire

À noter d'ores et déjà dans les agendas : le Maire adressera ses vœux aux viriatifs le vendredi 14 janvier.

50 ans, ça se fête !

Le 6 novembre la salle des fêtes de Viriat vous accueille pour fêter ses 50 ans, l'occasion d'inaugurer ses récents travaux.

Un demi-siècle et plus que la salle des fêtes de Viriat accueille cérémonies, événements et diverses réjouissances, et pour marquer le coup elle s'est offert un petit coup de jeune. Inaugurée en 1969, elle célèbre enfin son cinquantième anniversaire bousculé jusqu'alors par la crise sanitaire. Viriatifs, vous êtes tous chaleureusement conviés le 6 novembre pour la célébration ! Retrouvez le programme de la journée au cœur de votre magazine municipal, ou sur viriat.fr

AGENDA

Tout le détail des manifestations sur viriat.fr

Octobre

samedi 30
Fête d'Halloween
Salle des fêtes. Basket Club Viriat

Novembre

samedi 6
50 ans de la salle des fêtes
Salle des fêtes



dimanche 7
Concert
Église. Les amis de l'Orgue

jeudi 11
Commémoration
Armistice 14-18
Salle des fêtes. FNACA

vendredi 12
Don du sang
Salle André Chanel. EFS

sam. 20 et dim. 21
Vente de boudins
Village. Rugby club

samedi 20
Belote / choucroute
Salle des fêtes. Sou des Écoles

dimanche 21
Fête de la Sainte Cécile
Salle André Chanel. Harmonie

Décembre

samedi 4
Sainte Barbe
Salle André Chanel. Amicale des Sapeurs-Pompiers

sam. 4 et dim. 5
Gala de gym
Gymnase des Crêts.
Gymnastique club de Viriat

mardi 7
Illuminations
École Saint Joseph. APEL

samedi 11
Challenge Versaud
Astroboules de Saint-Denis-lès-Bourg. Amicale bouliste

jeudi 16
Fête de Noël
Salle des fêtes. Club des retraités

samedi 18
Fête de Noël
Salle des fêtes. APEL

dimanche 19
Repas du CCAS
Salle des fêtes

dimanche 19
Concert
Église. Chorale l'Adolie

mercredi 29
Tournois en salle
Gymnase des Carronniers. Club sportif de Viriat

Janvier

samedi 8
Concours de Belote
Salle des fêtes. OGEC St Joseph

jeudi 13
Poule au pot
Salle des fêtes. Club des retraités

vendredi 14
Voeux du Maire
Salle des fêtes

vendredi 14
Galette des Rois
Salle des baisses. Retraite sportive

dimanche 16
Banquet
Salle André Chanel. Chasseurs des Greffets

samedi 22
Concours de Belote
Salle des fêtes. FNACA

samedi 22
Tombola
Salle des baisses. Club sportif de Viriat

Février

vendredi 4
Audition école de musique
Salle des fêtes. Harmonie

dimanche 6
Tournoi « finales »
Tennis club. Viriat tennis club

dimanche 6
Vente de boudins
Espace nature. Chasseurs de Viriat

dimanche 13
Banquet 18-19 ans
Salle André Chanel. Classe 2023

vendredi 18
Don du sang
Salle des fêtes. EFS

dimanche 20
Banquet
Salle des fêtes. Chasseurs de Viriat

samedi 26
Belote / repas
Salle des fêtes. Club sportif de Viriat

À la une de la médiathèque



Prenez le temps d'apprécier le programme culturel du dernier trimestre 2021 !

Désireuse de relancer une programmation culturelle après une période difficile liée au contexte sanitaire, la médiathèque de Viriat propose depuis juin 2021 une déclinaison de spectacles vivants pour tous les âges à partager en famille.

Soutenu financièrement par le département de l'Ain, le programme « **En Scène à Viriat** » vous invite à venir à la rencontre de 5 compagnies professionnelles pour partager, tout à côté de chez vous, des moments poétiques et drôles, des instants complices et musicaux ou des événements loufoques et insolites.

Infos pratiques :

Réservation fortement conseillée en raison de places limitées :

> 04 74 25 12 14

> pretbibliotheque@viriat.fr

Présentation d'un pass sanitaire obligatoire dès 12 ans et 2 mois.

www.bm-viriat.fr/

Octobre

mer. 20 10h30 et 15h
Le Baobab à dix doigts
Salle des fêtes
Dès 5 ans
Cie Les Créateurs

mer. 27 15h
Remus ménage
Salle André Chanel
Pour les 3-10 ans
Cie Elsa

Novembre

mer. 17 10h et 15h
Mes boîtes
Salle des fêtes
10h : 0-3 ans / 15h : dès 4 ans
Cie C'est ça qui est ça

mer. 24 14h et 16h30
À quoi tu joues ?
Salle des fêtes
Dès 6 ans
Cie collectif 36

Décembre

sam. 4 10h, 14h et 16h30
Rencontre artistique autour du livre Boum Boum
Salle des familles
Dès 3 ans
Petrek